

## PROGRAMME DE TRAVAIL 2020

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'AREPO, qui s'est tenue à Bruxelles le 18 octobre 2019, la Présidente a présenté à la plénière les principales activités que l'AREPO aurait menées tout au long de l'année 2020.

Suite aux circonstances exceptionnelles dues à l'urgence du COVID-19, le fonctionnement des Institutions européennes a été réduit, avec l'annulation de chaque réunion et conférence. De plus, les bureaux de l'AREPO à Bruxelles et à Bordeaux ont dû se conformer aux mesures prises respectivement par les gouvernements belge et français. En conséquence, une période de télétravail a commencé jusqu'à nouvel ordre, avec notamment l'annulation de toute mission prévue dans nos Régions membres et la réduction des interactions avec les Institutions européennes.

Malgré la situation inhabituelle à laquelle toute l'Europe est confrontée, notre engagement envers nos régions membres restera intact.

Nous présentons ici le programme de travail de l'AREPO pour 2020, avec de légères modifications et adaptations pour les mois à venir.

Nous rappelons simplement que le bureau de l'AREPO à Bordeaux est gratuit pour l'AREPO, à l'exception des frais de déplacement qui seront proches de zéro au cours des prochaines semaines. Pendant la période COVID, les principales activités de lobbying se concentreront sur le bureau de l'AREPO à Bruxelles, sous la supervision du Secrétaire général depuis Bordeaux.

### 1. POLITIQUES EUROPÉENNES:

- L'AREPO continuera à suivre les négociations sur la révision de la **Politique Agricole Commune**, et à mettre à jour ses membres, afin d'assurer la reconnaissance et le soutien adéquats des produits de qualité et d'origine dans le texte final. Une attention particulière sera accordée aux modifications du Règlement 1151/12 sur les systèmes de qualité ;
- Conformément à la priorité de la Commission européenne de renforcer les Indications Géographiques de l'UE, l'AREPO continuera à suivre les progrès concernant **l'évaluation de la politique de qualité de l'UE**, menée par la Commission européenne par le biais de la consultation publique clôturée le 3 février 2020. Nous vous rappelons que l'AREPO a répondu à la consultation et a joint un document de position avec des recommandations politiques basées sur des preuves ;
- L'AREPO continuera défendre sa position sur la **stratégie "De la Ferme à la Table"** et de suivre tous les développements y afférents ;
- Comme indiqué lors de l'Assemblée Générale d'octobre, nos positions et notre travail incluront également les demandes des Régions ultrapériphériques, afin de donner une voix aux différents besoins de nos régions ;
- Nous continuerons à suivre et à mettre à jour nos membres concernant les accords bilatéraux entre l'UE et les pays tiers ;
- L'AREPO continuera à renforcer ses contacts et sa collaboration avec les représentants des institutions de l'UE afin de promouvoir et de soutenir les IG.

## 2. ÉTUDES:

L'AREPO a mis en place une stratégie pour réaliser les études proposées lors de la dernière Assemblée Générale. Nous travaillerons sur les thèmes suivants :

- **Les petits producteurs d'AOP/IGP ;**
- **AOP/IGP utilisées comme ingrédients dans les produits transformés ;**
- Diffusion de l'étude sur le **rôle des Régions dans le processus de modification des cahiers des charges** des produits IG.

## 3. STAGES

L'AREPO continuera à travailler à la mise en place d'un **réseau de producteurs d'IG qui pourrait accueillir des étudiants pour des stages ou des recherches pour leur thèse**. Ce réseau est ouvert à toutes les Universités partenaires de l'AREPO et serait une excellente occasion de réaliser des études répondant aux besoins des régions et des producteurs de l'AREPO.

En 2020, notre équipe sera rejointe par une nouvelle stagiaire de l'Université de Parme. Son programme de stage sera axé sur la **réalisation de l'étude sur les IG en tant qu'ingrédients dans les produits transformés**.

## 4. PROJETS EUROPÉEN

- Dans le cadre du Stakeholder Advisory Board du **projet Strength2food**, nous collaborerons à l'organisation d'une conférence à Bruxelles, visant à discuter et à élaborer des recommandations politiques sur la politique de qualité. La conférence sera organisée au cours du second semestre 2020, dans le cadre de notre Assemblée générale, simultanément à la conclusion du processus d'évaluation de la Commission sur la politique de qualité.
- **AGROSMARTglobal** (Programme Interreg Sudoe): lancé en octobre 2019, l'AREPO a trouvé un réel intérêt dans ce projet pour les activités dédiées à la **protection des Indications Géographiques sur Internet**, ce qui constitue un véritable défi dans le contexte actuel, ainsi que pour les activités dédiées à la **promotion et à la commercialisation des IG sur Internet afin de rendre accessibles aux consommateurs les informations existantes sur les IG et leurs caractéristiques spécifiques de production grâce à des outils de communication efficaces**. L'AREPO jouera également un rôle clé dans la promotion, la mise en réseau et la diffusion des résultats auprès des représentants politiques stratégiques et dispose d'un budget total de **118 360 euros**, cofinancé à 75 % par le FEDER, pour mettre en œuvre ses activités.
- **MOVING**: Le projet Horizon 2020 MOVING - Valoriser la montagne par l'interconnectivité et la croissance verte (appel RUR-01), après deux phases de sélection, a finalement été approuvé en décembre 2019. Il est maintenant dans la phase de **préparation de la convention de subvention et devrait démarrer en septembre 2020**. Son objectif global est de renforcer les capacités et de codévelopper des cadres politiques à travers l'Europe pour la mise en place de chaînes de valeur nouvelles ou améliorées qui contribueraient à la résilience et à la durabilité des zones de montagne, en valorisant les atouts locaux et en fournissant des biens privés et publics. L'AREPO contribuera à ce projet en impliquant les autorités régionales/locales et les associations de producteurs dans les zones de montagne de ses régions membres, en apportant son expertise

dans l'évaluation des politiques et son expérience dans la promotion et la diffusion des résultats du projet. L'AREPO dispose d'un budget total de **85 600 €**, financé à 100 % par le programme H2020.

---

#### COMITE SCIENTIFIQUE

Parmi les priorités pour 2020 c'est de relancer les **travaux du Comité scientifique de l'AREPO** et de renforcer notre collaboration avec nos membres.

---

#### ASSEMBLEE GENERALE

En raison de circonstances exceptionnelles liées à l'émergence COVID-19, la première Assemblée Générale annuelle de l'AREPO a été annulée.

Ces mois seront consacrés à l'organisation de la deuxième Assemblée Générale qui se tiendra à Bruxelles cet automne. A cette occasion, nous prévoyons d'organiser une conférence du projet Strength2Food, visant à discuter et à élaborer des recommandations politiques sur la politique de qualité.

Nous envisagerons également la possibilité d'organiser des événements pour la promotion des IG, si la situation liée à l'urgence COVID-19 le permet.

---

#### SITE WEB DE L'AREPO

Le site web de l'AREPO est actuellement en cours de révision. Il conserve toutes ses fonctionnalités mais des modifications sont sur le point d'être effectuées, afin d'actualiser son contenu. Par ailleurs, nous allons travailler à la création des sections suivantes :

- **Bibliographie sur les études relatives aux Indications Géographiques** et aux questions connexes ;
- **Plan des offres de formation des Universités de nos Régions membres**, proposant des cours entièrement consacrés aux indications géographiques et aux systèmes de qualité.

---

#### COMMUNICATION

Les médias sociaux de l'AREPO continueront de diffuser des informations sur la Politique Agricole de l'UE et sur toutes les questions liées. En particulier, **nous publierons une série d'articles destinés à faire connaître les mesures prises par les gouvernements européens et nationaux, ainsi que par les régions membres de l'AREPO pour faire face aux effets négatifs du Covid-19 sur les secteurs agroalimentaire et viticole**. Dans ces moments difficiles et sans précédent, l'AREPO souhaite soutenir ses membres en facilitant les échanges et la coopération afin d'aider les agriculteurs et les producteurs des aliments et de vins IG.

En accord avec notre mission et dans le but de mieux promouvoir nos membres, nous avons l'intention de développer une stratégie de communication basée sur des tweets et des posts dédiés à nos régions membres. L'intention principale est de présenter nos régions à travers leurs AOP et IGP.

---

#### TRAVAIL ADMINISTRATIF

Afin de mieux respecter la loi du travail belge, l'AREPO va mettre à jour le **Règlement de travail** et le **Plan global de prévention des risques**, documents obligatoires pour toute association ou entreprise



Mars 2020

employant des personnes en Belgique, qu'elles soient basées ou non sur le territoire belge. Le premier comporte des dispositions obligatoires et facultatives concernant les conditions et l'environnement de travail, tandis que le second traite des activités de prévention des risques à développer et à mettre en œuvre, afin de pouvoir prévenir et, si nécessaire, gérer les risques au travail.